

vient à nous ; elle demande que nous répondions au désir qu'elle éprouve de savoir ce que sont devenus ses enfants. Hé ! mère longtemps oublieuse, vos fils ont prospéré ici ; je vous les présente « comme une armée rangée en bataille » tant ils sont nombreux.

Il y a une dizaine d'années, M. le juge Turgeon, de Mortagne, Perche, me demandait si les archives du Canada indiquaient ce qu'est devenu Charles Turgeon parti pour la Nouvelle-France vers le milieu du dix septième siècle. Je lui répondis que la descendance de son parent est légion chez nous et compte, et a compté dans ses rangs des hommes de toutes les classes : avocats, cultivateurs, pilotes, notaires, marchands, industriels, prêtres, marguilliers, évêque, journalistes, etc.

Nous pouvons répondre de même sur l'énoncé de la plupart des noms des gens du Perche établis en Canada.

Voici un vaste champs d'étude qui s'ouvre aux passionnés de notre histoire intime—et cette histoire intime est presque tout pour chacun de nous. Exploitez-le, jeunes écrivains, vous en tirerez plaisir pour vous et gloire pour le pays.

Les Percherons ont été relativement au Canada ce que les Francs ont été à la France : un petit groupe d'hommes solides marquant de